Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 24 Dhou-Elhajja 1441
14 Août 2020

N° 57

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1798**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1800**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1806**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1807**
Avis aux créanciers..... **1809**
Convocations
Sociétés anonymes **1809**
Autres sociétés **1811**
Divers
Avis au public..... **1812**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat des administrateurs

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Renouvellement du mandat du Directeur Général Adjoint

Société «le Carlton»

Société anonyme

Au capital de 3.071.940 dinars

Siège social : 31 avenue Habib Bourguiba Tunis

RC : N°B1120221996 Tunis

MF : N°47168CAM000

Affiliation Caisse Nationale de Sécurité Sociale : N°205454-8

1- Par procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2020 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date de 6 juillet 2020 sous le n°20801777 quittance 46756 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat de Mr Abdelkarim Ben Smail, Mme Raja Boubekri, et Mr Ridha Boubekri, en qualité d'administrateurs pour les exercices 2020-2021-2022

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société d'expertise comptable «experts comptables et consultant associés ECECA SARL pour les exercices 2020-2021-2022

2- Par procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 30 juin 2020 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date du 6 juillet 2020 sous le n°20801775, quittance n°46748 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Abdelkarim Ben Smail en qualité de Président Directeur Général et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

- Le renouvellement du mandat de Mme Nedra Karray épouse Ben Smail en qualité de Directeur Général Adjoint et ce pour la durée de trois ans.

3- Un exemplaire des procès verbaux ci-dessus a été déposé au centre national des registres des entreprises le registre national des entreprises en date du 14/7/2020 sous le n°202045803.

2020T00739SANB2

Notice d'augmentation du capital

(Article 164 du CSC)

Société «MTL Feeder»

SA au capital en cours d'augmentation de 4.000.000 DT à 5.200.000DT

Siège social : Zone portuaire Radés 2040- Tunis

Identifiant Unique : 1171983G

CNSS : 00254914-94

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le vendredi 7 juillet 2020 enregistré à la recette des Finances de Radès, le 9 juillet 2020 sous le n°20701532, quittance n°M034562, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 10 juillet 2020 sous le n°AC021092020, il a été décidé l'augmentation du capital de 4.000.000 DT à 5.200.000 DT et ce, par la création de douze milles (12000) actions de cent (100) dinars chacune souscrites en totalité et libérées du trois quart (3/4) lors de la souscription par incorporation du compte courant actionnaire soit 600.000 dinars et par apport en numéraire de 300.000 dinars libéré dans un compte bancaire ouvert auprès de la BIAT et le reliquat soit 300.000 dinars sera libéré en numéraire dans un délai maximum de 5 ans avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaire actuel.

- Montant du capital à souscrire en espèces et par incorporation du compte courant actionnaire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaire actuel : 1.200.000 dinars dont 600.000 dinars par incorporation du compte courant actionnaire et libérées en totalité, 300.000 dinars par apport en numéraire et libérés lors de la souscription et le reliquat soit 300.000 dinars par apport en numéraire et libérés dans un délai maximum de cinq ans.

- Nombre d'actions à souscrire en espèces et par incorporation du compte courant actionnaire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaire actuel: 12000 actions nouvelles.

- Valeur d'une action nouvelle : 100 DT

- Objet social : Transport Maritime

- Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce à Ben Arous

- Date et lieu du dépôt des statuts : 19/10/2010 au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : tout actionnaire ou son représentant dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il dispose.

- Stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : sur les bénéfices nets, sont prélevés 5% au moins pour la constitution de la réserve légale. Le reste est soumis à la décision de l'assemblée générale.

- Le délai ouvert pour la souscription : 15 jours à compter de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

- Versement du montant souscrit : le montant des actions souscrites est libéré de la moitié en numéraire lors de la souscription.

- L'établissement bancaire où seront déposés les fonds provenant de la souscription : les fonds, provenant de la souscription à l'augmentation du capital social en numéraire seront déposés dans le compte bancaire indisponible n°08203000523200856558 ouvert auprès de la BIAT - agence Mégrine.

2020R01828SANB2

Augmentation du capital social avec la suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaire actuel

Société «MTL Feeder»

SA au capital en cours d'augmentation de 4.000.000 DT à 5.200.000DT

Siège social : Zone portuaire Radés 2040 - Tunis

Identifiant Unique : 1171983G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 7 juillet 2020, enregistré à la recette des finances de Radés, le 9 juillet 2020, sous le n°20701532, quittance n°MO34562 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 10 juillet 2020 sous le n°AC021092020, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires présents à l'assemblée générale extraordinaire ce qui suit :

1) Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes concernant l'augmentation du capital par l'incorporation d'un compte courant actionnaire et par apport en numéraire avec la suppression du droit préférentiel de souscription au profit de l'actionnaire actuel Mr Rabhi Abdessattar.

2) Augmentation du capital social de 4.000.000 dinars à 5.200.000 dinars par incorporation d'un compte courant actionnaire et par apport en numéraire pour la somme de 1.200.000 dinars par la création de douze milles (12000) actions de cent (100) dinars chacune souscrites en totalité et libérées du trois quarts (3/4) lors de la souscription par incorporation du compte courant actionnaire soit 600.000 dinars ainsi par apport en numéraire de 300.000 Dinars de Mr Abdessattar Rabhi libéré dans un compte ouvert auprès de la banque internationale arabe de Tunisie - Agence Mégrine et 300.000 Dinars restante par apport en numéraire et libéré dans un délai de maximum de cinq ans avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'actionnaire actuel Mr Rabhi Abdessattar.

3) Pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital social, constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social et modifier l'article 6 des statuts suite à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

2020R01829SANB2

Notice aux actionnaires augmentation du capital

TASF

Société anonyme

Au capital social de 100 000 TND

Siège social : Immeuble Zenith (2ème étage) Rue de La Bourse Berges du Lac 2, Tunis

Identifiant unique : 1598207N

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020, il a été décidé :

- Une augmentation de capital en numéraire réservée à l'actionnaire Mr. Slah Kooli avec suppression totale des droits préférentiels de souscription d'un montant de 2.857,000 Dinars par l'émission de 2 857 actions nominatives nouvelles de 1 Dinars chacune à libérer intégralement à la souscription portant le capital de 100 000.000 Dinars à 102.857,000 Dinars divisé en 102857 actions nominatives de 1 Dinars chacune toutes entièrement libérées.

La souscription par son bénéficiaire doit être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

La même assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020 a donné tous les pouvoirs à Madame Hela Kaddour présente de conseil d'administration ou son mandataire pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement devant Mme. Le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Biat agence 51 Avenue Habib Bourguiba - Tunis compte n° 08003000513201137207.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 11 Août 2020 sous le n°011272020.

2020R01842SANB2

Duravit Tunisia

SA au capital 11 484700 TND

Siège social : App A2 Résidence Molka, Jardins du Lac, Lac II 1053 Tunis

Identifiant unique n° : 0765706 E

CNSS : N°167890-80

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5/6/2020 sous le n°20701949 Quittance n°M032700 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 11/6/2020 sous le n°202036350.

Il a été décidé ce qui suit :

- Déléguer les pouvoirs à M. Mohamed Mzoughi CIN n°04759865 de signer conjointement avec l'un ou l'autre Mme Fella Said Directeur Générale ou M. Anis Kahouli Directeur Général Adjoint toutes les opérations bancaires.

2020R01844SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Duravit Distribution

SARL au capital de 10.000 dinars

Siège social: Immeuble MOLKA - Bloc A-les Jardins du Lac- Lac 2- 1053 - Tunis

Identifiant unique n° : 1049899Z

Numéro d'affiliation CNSS : 320670-85

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de DURAVIT Distribution du 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5/6/2020 sous le n°20701951 Quittance n°M032704 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 11/6/2020 sous le n°202036360.

Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de la société Général d'audit & conseil (GAC) représentée par monsieur Kais Ben Hamadi en qualité de commissaire aux comptes de la société pour trois ans (2020-2021-2022).

- Déléguer les pouvoirs à M. Mohamed Mzoughi CIN n°04759865 de signer conjointement avec l'un ou l'autre Mme Fella Said ou M. Anis Kahouli toutes les opérations bancaires.

2020R01845SRLB2

Duravit Commerce International

Sarl au capital 150 000 TND,

Siège social : App A2 Résidence Molka, jardins du Lac, Lac II 1053 Tunis

Identifiant Unique : N°1485283 B

CNSS : 574863-41

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Duravit Commerce International le 15/5/2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5/6/2020 sous le n°20701950 Quittance n°M032701 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 11/6/2020 sous le n°202036371.

Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de la société Général d'audit & conseil (GAC) représentée par monsieur Kais Ben Hamadi en qualité de commissaire aux comptes de la société pour trois ans (2020-2021-2022).

- Déléguer les pouvoirs à M. Mohamed Mzoughi CIN n°04759865 de signer conjointement avec l'un ou l'autre Mme Fella Said ou M. Anis Kahouli toutes les opérations bancaires.

2020R01846SRLB2

Augmentation du capital social

SOCIETE SKANES LOISIRS ET CULTURE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 8 500 000 dinars

Siège social : Hôtel Jockey Club - Zone Touristique Skanes Monastir

Identifiant unique : 1628104A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement de Monastir 1 le 29 juin 2020. Enregistrement n°20502437 Quittance n° M032077 déposé au registre national des entreprises le 29 juillet 2020, sous le n°202056278, le capital de la société est augmenté en numéraire de 7 200 000 dinars à 8 500 000 dinars.

Les articles six (6) et sept (7) des statuts sont, en conséquence modifiés.

2020401565SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Nesrine Mahmoud le 18/5/2020, enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 19/5/2020 sous le n°20200434, quittance n°M013736, Monsieur Habib Ben Moheddine Ben Salah El Gharbi CIN n°08129432, domicilié à rue Bayrem Tounsi Menzel Bourguiba Bizerte, Matricule fiscal : 1076108J a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à avenue Habib Bourguiba 7080 Menzel Jemil avec tous ses éléments corporels et incorporels pour tous commerces à la société Balsam et Frères SARL représentée par son gérant Balsam Taieb sise à avenue Habib Bourguiba 7080 Menzel Jemil.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de chacun ci-dessus dans un délai de vingt jours (20j) à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 22/7/2020.

2020T00735FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé en date du 27/7/2020 enregistré à la recette des finances Manouba le 29/7/2020 enregistrement n°20200985 quittance n°M028139. La société Boudour de commerce a vendu son fonds de commerce sis à route de Mateur Douar Hicher 2086 Manouba à Mr Anis Ben Mokhtar Ben Hassan Nasri CIN 09155410 tout le fonds de commerce exploité pour un salon de Thé.

Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à son adresse sis au 06 rue Ali Ben Nasr Allah Douar Hicher 2086 Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 6/8/2020.

2020T00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 27/7/2020 enregistrement n°20202399 a vendu Mr Aroussi Ben Abdelwaheb Jabrani demeurant à Ghamrasa Ghomrasen Tataouine titulaire de CIN n°06512533 à Mr Hatem Ben Mohamed Ben Mouldi Taamali titulaire de la CIN n°07395438 demeurant Rue Imem Boukhari cité la république Mnihla Ariana (vente Fruit sec).

Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Sofienne Mechergui Avocat 34 Avenue Habib Bougatfa Bardo 1 Tunis.

2020T00741FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente légalisé le 27 et 28 juillet 2020, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 29 juillet 2020, sous le n°20201520 quittance n°M032090. La société régionale de commerce (Economie du Nord) Béja, société anonyme dont le siège est sis au 02 rue Habib Thameur Béja RC n°B149691996 MF n°03376 VPM 000 a vendu à Mademoiselle Ibtissem Ben Faycal Ben Ali Ben Dhiab, la totalité du fonds de commerce à l'exploitation du local sis à la rue Mohamed Galai Bizerte. Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acheteur à son adresse 60 rue 02 Mars 1934 Bizerte dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux al Chourouk et le Quotidien le 30/7/2020.

2020R01826FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par un acte de don d'un fonds de commerce du 18/4/2019, enregistré à la recette des finances Nabeul le 29/4/2019 quittance n°M045184. Ousema Sarhan fait don de la totalité du fonds de commerce situé à rue Nouak Chatt Mourouj 3 à Khalil Ben Sarhan. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours de l'apparition de l'annonce au jort. Publié aux journaux Anouar et Quotidien Le 17/7/2020.

2020R01827FCCC2

Avis

Suivant un acte sous-seing privé en date du 14/7/2020, enregistré à la recette des finances rue de France Nabeul le 15/7/2020 quittance n°M039691 enregistrement n°20201792 Monsieur Slim Chrif titulaire de la cin n°01811114 et mademoiselle Hiba Chrif titulaire de la cin n°06479122 se sont désisté au profit de monsieur Mohamed Iheb Chrif titulaire de la cin n°09793677 de la totalité des parts leur revenant dans le fonds de commerce exploité au local sis à rue Kerkena à Nabeul pour la valeur de dix mille dinars. Les oppositions seront formulées au domicile élu de monsieur Mohamed Iheb Chrif sis à rue Bechir Nabhani à Dar Chaaban el Fehri dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» en date du 18/7/2020.

2020R01831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 4/8/2020, n° de quittance M060261, n° d'enregistrement 20203185, Monsieur Kamel Harbaoui, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, dont le domicile élu est à Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds du commerce avec tous éléments incorporels, destiné à la vente volaille et dérivés, épices et variante dans le local sis au 47 rue Manzel Bourguiba, Kram Ouest.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 7/8/2020.

2020R01833FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p daté du 21/7/2020 légalisé le 3/8/2020 enregistré à Dar Chaabane el Fehri le 3/8/2020 sous le n°20200949, Oussema Ben Mohamed Zouaghi C.I.N n°06388704 Identifiant Unique 1639423Y a vendu à Tarak Ben Mahmoud Troudi C.I.N n°09801561 et à Moetez Ben Lotfi Jomli C.I.N n°09835412 le fonds de commerce exploité Café catégorie (A), situé quartier Pasteur Dar Chaabane el Fehri Nabeul.

Toute opposition sera faite, par accord des parties contractantes, entre les mains de vendeur au domicile situé à cité olympique Grombalia concerné dans un délai de 20 jours à partir de la publication au Jort.

Le présent avis a été publié sur les quotidiens «la Presse» et «Essahafa» le 7/8/2020.

2020R01841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 30/7/2020 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane el Fehri, Nabeul, le 4/8/2020, quittance n°M027090 enregistrement n°20200960 ;

Madame Faouzia Bent Hamda Hmida, domiciliée à rue Assad Ibnou al Fourat, Beni Khiar, Nabeul, a cédé à Monsieur Mohamed Amin Ben El Arbi Ben Othman, domicilié à rue Zeryab, cité Pasteur, Dar Chaaban el Fehri, Nabeul, et Monsieur Houssem Souwayeh, domicilié à rue Abd Aziz El Irwi, Dar Chaaban El Fehri, 1 équité entre eux, la totalité du fonds de commerce constituant café première catégorie, avec ses éléments corporels et incorporels sis à 12 rue Ilbia, Dar Chaaban El Fehri, Nabeul, immatriculé au registre de commerce sous le matricule fiscal : 1456480/S.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de l'acheteur Mohamed Amin Ben Othman, à son domicile mentionné ci-dessus dans vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Publié au journal le Quotidien le 9/8/2020 sous le n°IP0720/00302.

2020R01843FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse; le 30 juillet 2020 sous le n° 20203269 quittance n°M057914; la société de commerce Dahmen, société à responsabilité limitée (composée d'une seule personne) au capital de 10.000.000 dinars, siège social Rue Charles De Gaule 4011 Hammam Sousse, enregistrée au registre de commerce sous le numéro A1582393 en date du 21/9/2018, représentée par son Président Directeur Général Madame Sana Ben Slah Eddine Ben Amor CIN 09262120 demeurant au 14 Janvier Sousse a vendu le fonds de commerce du local commercial destiné à vendre les équipements des hôtels restaurants et cafés sise à Rue Charles De Gaule Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Dawid Ben Elhabib Ben Mouhamed demeurant à Rue Jamel Eddin Elafgani Maison Chaban Elfihri Nabeul CIN 05135372 avec un montant net de vente de quatre milles cinq cent dinars.

2020S00782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/7/2020, enregistré à la recette des finances Khawarezmi Kairouan en date du 3/8/2020, quittance M048683 enregistrement n°20202298, Amar Ben Attia Ayachi, titulaire de la CIN n°007520972, a vendu à Neila Bent Mabrouk Ben Ali Romdhani, titulaire de la CIN n°11907457, tout le fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires en détail, situé à avenue Abi Zamaa Balawi - 3129 Kairouan Nord, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce Kairouan.

2020S00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce en date du 21/7/2020 enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/7/2020 quittance n°M037715 enregistrement n°20203096. Mme Karima Binlwaerr a vendu à Mr Naji Matatlla et Mr Hamdi Ismail l'ensemble du fonds de commerce dénommé "IDEAL PLUS" sis à cité R6 n°13 Monastir.

Les oppositions sont acceptées au bureau de maître Miladi Chokri sis avenue de la République Tour Borj Kefacha 2ème étage Monastir.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 29/7/2020.

2020S00784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Monastir le 3/12/2019 et enregistré à la recette des finances de Monastir le 16/01/2020 (enregistrement n°20200265, quittance n°M003753), rédigé par maître Mouhamed Naceur Toumia avocat à la cour d'appel à Monastir.

La société RAMEZ, représentée par son gérant Monsieur Ramzi Guandri a vendu la totalité du fonds de commerce situé à rue de la République route Skanes 5000 Monastir à madame Rym Jraba et madame Sabrine Elhani, avec tout ses éléments corporels et incorporels, d'une valeur de trente milles dinars. Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse Rym Jraba demeurant à rue Ali Bourguiba Skanes Monastir.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 8/2/2020.

2020S00785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/7/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 30/7/2020 sous quittance M050587 et numéro d'enregistrement 20202273 Achref Ben Chokri Hajji titulaire de C.I.N n°09109606 délivrée le 10/9/2004 à Tunis demeurant à la Marsa Houmt - Souk Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant destiné à l'activité d'un café catégorie 1 sis au local situé à l'avenue Abdelhamid Elkadhi Houmt-Souk Djerba à Fathia Bent Béchir Magouri titulaire de C.I.N n°03552334 délivrée le 29/7/1998 à Tunis demeurant à 103 route Médenine Bengerdan.

Toutes les oppositions seront reçues par Maître Mourad Rihane à son cabinet sis au 66 rue Abedlahmid Elkadhi Houmet Essouk Djerba dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «Essabah» et «Le temps» le 6/8/2020.

2020X00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Maamoun Tarek Avocat à la cour ayant son Etude à l'avenue Sadra Baal Tozeur enregistré à la recette des finances de Tozeur le 4/8/2020 folio 2020 case M021220 registre 20201813 Mme Latifa Neji a vendu à Mme Salwa Ezayir la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Farhat Hachad Tozeur.

Les oppositions doivent se faire à l'adresse du vendeur sis à Habeyla Tozeur dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT

Un extrait de vente a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5/8/2020.

IP220/6517

2020X00996FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 4/8/2020 et signé le 4/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Thinah le 5/8/2020 sous quittance n°M022620 Enregistrement n°20200840 Mme Marwa Wirghimi, CIN n°11050550 a vendu à Mlle Yosra Ben Ali, CIN n°11076641, tout le fonds de commerce situé route Gabès km 7.5 Allema Sfax exploité garderie scolaire.

Les oppositions sont recevables au cabinet du maître Kallel Mourad avocat situé à l'immeuble intilaka 1 Bloc D2 5ème Etage Sfax Code Fiscal n°535/534Y/A/P/000 dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT Considérant que cette annonce a été publiée au journal "Assabah" et au journal "Le Temps" du 7/8/2020.

2020X00997FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 28/7/2020, enregistré le 29/7/2020 à la recette des finances Aguereb Sfax, sous le n° d'enregistrement 20200458 Quittance n°M013453.

Mr Melek Gessmi titulaire de la carte d'identité nationale n°08175824 délivrée à Tunis le 30 novembre 2006, a vendu à Aicha Bouguerra titulaire de la carte d'identité n°01228355 délivrée à Tunis le 31 mars 2016, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet l'activité «Cafétéria- Pizzeria et Sandwichs exploité au local sis à Immeuble Elbaraka «route Habib Bourguiba - Aguereb - Sfax, avec ses équipements et ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds de commerce qui a pour matricule fiscal 1101795R/C/N/000.

Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées entre les mains de l'acheteur Aicha Bouguerra sis à route Habib Bourguiba - Aguereb «immeuble Elbaraka» et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis est publié aussi aux journaux «Echourouk» et le Quotidien du 7/8/2020.

2020X00998FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp du 27/7/2020 enregistré le 28/7/2020 à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax n°20202142 quittance M046017, «Hayet Bouaziz» CIN 05367086 matricule fiscal 1451052D, demeurant au 83 avenue Essibii Sfax, a cédé à Slim Kessimtini CIN 08170179, demeurant à rue de l'environnement n°6 El Ain Sfax, la totalité du fonds de commerce «Commerce et vente volailles et dérivés» sis route de Menzel Chaker km 3 Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devrons être adressées au nom de Hayet Bouaziz chez Maître Hentati Mohamed Avocat 15 place Marburg Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «El Chourouk» du 5/8/2020.

2020X00999FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4 août 2020 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax en date du 4 août 2020 quittance n°M059051, Enregistrement n°20202189.

Madame Fekria Bent Ameur Ben Ali Daoud a vendu à Madame Rihab Bent Rochdi Ben Ltaief Zekri la totalité du fonds de commerce exploité comme pâtisserie et glace dans le local sis Route Habana klm 4 Markaz Al Hdiji Sfax.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Rihab Zekri Route Sidi Mansour Klm 5 Markaz Al Hdiji Sfax dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au JORT.

Cet avis est paru au journal Essabeh en date du 6/8/2020.

2020X01003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé datant du 14/7/2020 et enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba en date du 15/7/2020 sous le n°20201591, quittance n°M034619, monsieur Abdelkrim Balbali cède à

madame Amina Bouzekri, la totalité du fonds de commerce «Station 2000» pour l'exercice de l'activité de lavage et vidange de voitures, exploité dans le local sis à l'avenue Farhat Hachad Midoun Djerba.

Les oppositions auront lieu au cabinet de Maître Halloumi Nadia sis au boulevard de la Liberté Immeuble Takwa Bureau n°10 Midoun Djerba .durant les 20 jours qui suivent la publication au Journal officiel de la République Tunisienne.

La publication aux journaux "Echououk" page 34 et "le Quotidien" page 24 en date 24/7/2020.

2020X01007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 16/3/2020 enregistré à la recette des finances route el Ain Sfax le 17/3/2020 sous n° 20200648 reçu n°MO18686, Bouaziz Mahdi titulaire de la C.I.N n°11003876 délivrée le 29/10/2009 sis route Menzel Chaker km 4 station el Hajem Sfax a vendu à Mme Ammouri Hayet titulaire de la C.I.N n°009206818 délivrée le 7/7/2009 sis école Taieb Mhiri Chrarda Kairouan tous le Fonds de Commerce représentant restaurant sis à route el Ain km. 6.5 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans le délai légal à l'adresse du bureau du Maître Jammoussi Faouzi situé à l'Immeuble AL INTILAKA Esc B2 1er étage Sfax.

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Essabah le 11/8/2020.

2020X01008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 26 juin 2020 et enregistré à la recette des finances Menzel Bouzelfa Nabeul le 29/6/2020 (Reçu n°M014539 enregistrement n°20200500 Monsieur Mounir Ben Mohamed Ben Mahmoud (C.I.N n°06254569) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Al Kilani Ben Mohamed Ferhat (C.I.N n°06342250) sise Marché municipal Cité Alahde Jadide Menzel Bouzelfa Nabeul exploité "boucherie" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce au dessus sise Marché municipal Cité Alahde Jadide Menzel Bouzelfa Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté le 7/8/2020.

2020401563FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances du Lac 1 en date du 3/8/2020 sous le n°20204042 quittance n°M055128. La Société «ALEX FOOD» SARL au MF : 1342617M, représentée par son Gérant Walid Braiki CIN n°07154985 délivrée à Tunis le 21/6/2017 a vendu et cédé à la Société "WB FOOD" SARL MF : 1669702T, représentée par son Gérant Mr Walid Braiki CIN n°07154985 délivrée à Tunis le 21/6/2017, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels pour exercer l'activité de restauration, sis à : Résidence Mirmar Imm 13, Lac 2, 1053 La Marsa Tunis.

Les oppositions sont faites chez Maître Anis Chouaibi à l'adresse suivante : 7 rue Hooker Doolittle Bureau 20, 5ème étage, 1002 Belvédère, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux «Achourouk» et «le Quotidien» du 8 août 2020.

2020401564FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 3 août 2020 et enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance Bardo Tunis le 3/8/2020 (Reçu n°M50414 enregistrement n°20202033 Monsieur Mounir Maher Ben Mohamed Ikbal Ben Zinne Abedine Jrade (C.I.N n°14761933) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Eya Bent Hédi Ben Mohamed Andolssi (C.I.N n°08729978) sise 30 Avenue de l'Indépendance 20 Mars - Bardo Tunis exploité restaurant "Fast-food - Pizzeria" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse 03 Rue Hollande Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien daté le 9/8/2020.

2020401571FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré le 3/8/2020 à la recette des finances de Tunis sous le n° 20201382 quittance n°M039052 Mr Nabil Haraketi a cédé à Mlle Hadhami Mannai la totalité du fonds de commerce sis au local 31 rue Bab Elkhadra Tunis exploité comme magasin de vente des vêtements usagés.

Toute opposition doit être adressée à Mlle Hadhami Mannaei à son domicile sis à Tunis au 159 rue Mongi Slim dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 7/8/2020.

2020401572FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente d'un fonds de commerce sous seing privé en date du 13 Juillet 2020, enregistré à la recette des finances Bordj Louzir le 15/7/2020 sous le n° de quittance 034886, n° d'enregistrement 20201362, société Media Service représentée aux fins de la présente par monsieur Hatem Ben Amara Chebbi demeurant au 45 rue Korba Bordj Louzir Ariana, a vendu à Mme Zohra Ajengui demeurant au 13 rue Zaghouan Sidi Sofien Bordj Louzir Ariana la totalité du fonds de commerce concernant des travaux d'impression et commerce en gros des articles bureautiques et informatiques, sis au 45 rue Korba bordj Louzir Ariana.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, au cabinet de maître Yosra Sassi, se trouvant au 99-101 Avenue de la liberté App A2-3 Complexe Fines Roses 1002 Tunis Belvédère. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Temps" le 30/7/2020.

2020401573FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/7/2020, enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 Tunis en date du 16/7/2020 sous le n°20201961 quittance n°50303.

Mme Maroua Bent Abdelrazek Ben Mohamed Dhaouedi a cédé à Monsieur Mohamed Riadh Ben Chokri Ben Brouk el Jouini le fonds de commerce sis au 57 Rue 7301 el Menzeh 9 Tunis exploité comme buvette.

Toutes les oppositions seront reçues au cabinet du Maître Anis el Amri sis au 19 bis Rue Malta Sghira 2ème étage Tunis durant vingt jours de la publication au JORT.

Cet acte a été publié au journal "Le Temps" en date du 22/7/2020 sous n°15.091.

2020401574FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé et légalisé le 16/6/2020, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana (enregistrement n°20202896, quittance n°49790) M. Chawki Ben Souayah a vendu à M. Mounir Trabelsi la totalité du fonds de commerce de café de catégorie 1 situé et exploité dans le local sis au 208 rue Mustapha Mohsen Borj Louzir Ariana.

Toute opposition sera faite dans un délai maximum de vingt jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne au domicile de l'acheteur détenteur du prix demeurant à 23 rue Zremdine Borj Louzir Ariana Médina Ariana.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 14 août 2020.

2020401576FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30/01/2020 enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 7/02/2020 quittance n°M016391, enregistrement n°20200843 Mr Mohamed Ben Ghazi Tohme et Mme Hiba Ben Ghazi Tohme cèdent à Mr Mounir Ben Mohamed Hammi, la totalité du fonds de commerce exploité par l'activité de café et Pizzeria au local commercial sis à l'avenue Ahmed Tlili n°27 Menzah V, Ariana Matricule fiscal n°1337912 H, à un prix de quatre vingt mille dinars (80.000,000 DT) les oppositions seront reçues chez Mr Imed Rouissi dans son étude sis au 1er étage App n°121 Imm. Jawhra Radés Ben Arous et ce durant les délais légaux.

A été publié dans le Quotidien le 12/8/2020.

2020401577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/7/2020 et 29/7/2020 enregistré à la recette des finances de Korba le 3/8/2020 Quittance n°MO31320, n° d'enregistrement 20201144 Monsieur Mohamed Amine Harb a vendu à Monsieur Anis Kader demeurant à Rue Rmada Korba la totalité du fonds de commerce sis à avenue Habib Bourguiba Korba dont l'objet tout commerce.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur, avenue Habib Bourguiba Korba pendant une période de vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Essahafa» le 7/8/2020.

2020401580FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Amal Danden le 10/7/2020 enregistrement n°20302239 quittance n°M041875 Mr Thamer Ben Adel Kalel CIN 07260064 B1 Rue Kairaouen Danden a donné toutes les garanties légales et réelles représentée dans la vente de toutes les fournitures pour femmes, les parfums et cosmétiques à Mme Mariem Younsi CIN 08727960 comme gérance libre.

Toutes les oppositions seront adressées sis à B1 Rue Kairaoun Danden dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2020T00737FCCC3

Contrat de Gérance libre

Identifiant Unique N° : 1676481 S

En vertu du contrat de la gérance libre en date du 4/7/2020 enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine Tunis le 21/7/2020 sous le n°20301705 quittance n°M048421.

La société SO.P.RE.DIS représentée par son Gérant Mr Trabelsi Mohamed a attribué à Mme Ben El Fkih Rania une gérance libre sous laquelle elle gère et dirige le local commercial, sis à Rue Martyr Taher El Majri, Cité Ezzouhour 5 Tunis, pour exercer l'activité de vente de volaille et dérivés.

Toutes les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de l'insertion de cette publication au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 7/8/2020.

2020R01836FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 13/7/2020 et le 21/7/2020, enregistré à la recette des finances route Tunis Sfax le 22/7/2020, Quittance n°M056502, Enregistrement n°20302025, la société les abattoirs Chahia, SARL, inscrite au registre national des entreprises sous le n°14904138, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 .3000 Sfax médina Sfax, a loué à Khalil Ben Mohamed Kerkeni, titulaire de la CIN n°05316139 demeurant à avenue Fadhel Ben Achour rue Dejla n°11 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des viandes et dérivé et touts ses produits seulement au local sise à route sidi Mansour Km 4 Sfax, pour une période de deux mois.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» du 24/7/2020.

2020X01004FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 19 juin 2020 enregistré à la recette des finances la Goulette le 22 juin 2020 sous le n°20302293 quittance n°47543 Dridi Anis a loué à Chaabeni Mohamed Anouar le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 56 rue Khaled Ibn Eloualid Cité Ettaieb Elmhiri Elaouina 2043 Tunis, pour une période de six mois du 01 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien le 12/8/2020.

2020401588FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un G.D.A

- Dénomination : groupement de développement agricole el baraka elgaraa bilhijet (Eau irrigué).

- Zone d'intervention : Elgaraa Bilhijet

- Siége social : Elgaraa Bilhijet

- Décision de la Création : récépissé déclaration du G.D.A délivré par Mr le délégué de Kasserine - Sud en date du 16/01/2020 sous le n°12 Président de conseil d'administration.

- P.C.A : Gharsalli Mongi Ben Houssine.

2020R01837APSF1

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Date de PV : 01/8/2019

Dénomination : Groupement de Développement des Femmes dans le domaine Agricole «El Haraier» à Chebba

Lieu d'intervention : Chebba - Gouvernorat de Mahdia

Siège : Union Local de l'agriculture et de pêche à Chebba - Mahdia

Objet de l'intervention : La protection des ressources naturelles, sensibilisation des consommateurs d'eau, et divers services pour les adhérents.

Président : Mme Néjiba Barioul

Trésorière : Mme Amel Bouhjar

2020S00761APSF1

Constitution de syndicat résidence el kantaoui resort

Suite au PV de l'AG de la date du 21 juin 2020, le syndicat de la résidence el kaantaoui resort a été constitué comme suit :

Président de syndic : Mr Khmayes Hadj Amor

Trésorière : Mme Ghraba Alya

Vice Président : Mr Boudidah Tijani.

La gestion de syndic a été confiée au syndic professionnel Mr Kais Messai.

2020S00781APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Au vu de l'AG tenue le 9 juillet 2020, et après approbation de la municipalité de Tunis en date du 7 août 2020 sous n°971, et enregistré à la recette des finances de Montplaisir sous n°11057896 reçu n°20803151, les copropriétaires présents ont approuvé à l'unanimité toutes les décisions de l'assemblée ; et élu les membres du comité du syndic de l'immeuble SLIM, sis au 6, avenue Khereddine Pacha Tunis.

Président : Mohamed Kamel Makni

Trésorier : Hichem Bennaceur

Membre : Hela Badreddine.

2020T00740APSF2

Renouvellement du mandat des membres du comité d'un syndic Immeuble Hassaioun

Av. Taieb Mhiri n°2 4001 - Sousse

Suivant PV en date du 14/9/2019 déposé à la municipalité de Sousse le 10/8/2020, il a été décidé le renouvellement du mandat du comité du syndic au 31/12/2024 qui se compose de :

Président : Rafik Hassaioun

Secrétaire Général : Mahmoud Braham

Trésorier : Hatem Hassaioun.

2020S00786APSF2

Comité de gestion (syndic)

Résidence le Patio Jardins du Lac, Lac II

Suivant le procès-verbal de l'AGO des copropriétaires de la Résidence le Patio en date du 13/3/2020, et enregistré à la recette des finances au Lac 1, sous le n°08-5871 le 27/7/2020. Après lecture des rapports moral et financier et leur approbation, il a été décidé de reconduire le bureau du syndic.

Présidente : Aida Naccache

Trésorière : Gaeitane Ben Ghachem

Membre : Karim Cherif.

2020401570APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction de 40% de la mise à prix sur saisie immobilière

Cabinet Maître Bel Hadj Ali Houda

Avocate à la cour de cassation

Av. de l'Environnement Menzel Temime

Créancière : Madame Ben Slimene Samira CIN n°05128257 domiciliée à Hamem Leghzez, Nabeul

Débiteur saisi : Monsieur Ben Hafsa Noomène CIN n°6252266, domicilié à Dar Allouch, Hamem leghzez, Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Bel Hadj Ali Houda avocat à la cour de cassation.

Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) la totalité de 1074.625 parts de l'immobilier enregistré et nommé "kitaat el horria" objet du titre foncier n°570801 Nabeul, constitué par la parcelle n°B406, sis à Machiakhet Hammam Leghzez, Dar Allouch, gouvernorat de Nabeul, une superficie blanche rectangle, sans implants, exploitée pour planter des légumes de saison.

Mise à prix : dix huit milles et huit cent dix dinars (18.810.000d).

Les créanciers hypothécaires : hypothèque de 1.000.000 d, inscrit le 21/02/2001 (volume Nabeul 20 r n°77), accordé à la banque nationale agricole.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 8 septembre deux mille vingt (8/9/2020) à la salle des Criées au tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

Visite : tous les jours, pendant les heures du travail.

2020R01839VEPA1

Ventre aux enchères publiques d'un immeuble après réduction du prix de 40%

Bureau Maître Mokhtar Hajlaoui

Avocat à la cassation

Rue Habib Bourguiba, Immeuble Debbash Sidi Bouzid

Tél/Fax : 76.634.742

Q/477067

La vente aura lieu le mercredi 9/9/2020 à partir de 9h du matin à la salle des enchères publiques auprès du tribunal de première instance de Kébeli.

- Le poursuivant : Maître Mokhtar Hajlaoui Avocat à la cassation titulaire de CIN n°04344423 au nom de la société de production de la viande de volaille dans le centre ouest "fawha" en son représentant légal, le président du conseil d'administration Taher Tlili, titulaire de CIN n°00019917 délivrée le 13-12-2010 sise à la zone industrielle Sidi Bouzid.

- Le poursuit : Mohamed Mosadak Ben Ali Amira, mécanicien demeurant à son domicile route Gabès, Kébeli.

- L'immeuble saisi : l'ensemble du terrain nommé «WISSEM» objet du titre foncier 20758 Kébili sis au lotissement route Gabès, Kébeli nord, gouvernorat de Kébeli.

Le dit terrain est limité au nord par la propriété d'Ali Bouajila, au sud par la propriété d'Abdelhamid Bazimi, à L'Est par un espace et à l'Ouest par la route nationale n°16. Il comprend :

1- Une villa, composée d'un salon, 3 chambres, cuisine, salle d'eau, toilette, espace et une véranda.

- Le salon est en mesure de 6m/4m, et est bâti au pourtour par de la pierre à 50 cm d'épaisseur et à l'intérieur par des briques, le toit en ourdit et en béton armé et au sol par des faïences marbrés.

- Les chambres sont de différentes dimensions sauf une qui comprend une Maksoura, elle est bâtit à l'extérieur par de la pierre et à l'intérieur par des briques, leurs toits sont construits par des ourdis et du béton armé, le sol est décoré par des faïences marbrés.

- La cuisine se situe au coté Est de la villa en mesure de 3.5m/2.75m. Ses murs extérieurs sont bâtis par des pierres, les intérieurs par des briques.

- Le toit est en ourdit et en béton armé.

- La salle d'eau et les toilettes se situent au coté nord en mesure de 3m/1.90m et 1.55m/1.05 m, ses murs extérieurs sont bâtis par des pierres, les intérieurs par des briques, le toit est en ourdit et en béton armé.

La salle d'eau est équipée par un jacuzzi

- L'espace mesure de 4.05m/3.25m, ses murs sont achevés par des faïences en hauteur de 1.5m, son toit est bâti en ourdit, le sol est en faïences marbrés.

- La véranda mesure de 3.5m/3.25m, ses murs sont bâti par des briques son toit par des ourdit et du béton armé et son sol par des faïences marbrés.

- La construction est basée sur des murs porteurs en pierre, des poteaux armés et des bases intérieures,

- Les murs présentent un mélange de brique et de pierre, le toit est en ourdit et en béton armé.

- La finition générale est tout à fait normale.

- Le réseau électrique est achevé et en marche.

- Les installations sanitaires sont achevées et en marche.

2- Un local réservé actuellement à la vente des matières sanitaires et céramiques.

Sis au coin sud du terrain saisi, il s'agit d'un espace ouvert exploité actuellement pour la vente des produits sanitaires et céramiques.

3- Le cabinet médical : il est situé au coin nord ouest du terrain, il ouvre sur la route principale, il s'agit d'une construction neuve composée d'une chambre réservée au médecin, et d'une salle d'attente, il est bâti par de la brique, les murs sont partiellement recouverts par des faïences, les portes et les fenêtres sont fabriquées en aluminium

4- Le garage : est sis au coin nord est du terrain, il ouvre sur un espace appartenant à Ali Amira, il est de 04m de largeur et de 06m de longueur, il est fermé par une grande porte en fer, et il est bâtit sur des poteaux en béton armé.

5- L'écurie : est sise dans la partie sud du terrain, il s'agit d'un espace de 3.6m de largeur et de 11.6m de longueur, il est bâti en briques et couvert en Zinc.

La propriété objet du titre foncier n°20758 Kébeli, se situe à la municipalité de Kébeli, à l'intérieur du plan d'aménagement urbain, dans une zone destinée au commerce et à l'habitation, et équipée par les réseaux du courant électrique, de l'eau potable, de télécommunication et d'assainissement , il est limité au nord par la propriété de Ali Bouajila, au sud parcelle de Abdelhamid Bazimi, à l'Est par un espace et à l'ouest par la route nationale n°16.

Le prix d'ouverture est fixé à : cent quatre vingt dix huit mille six cent quarante huit dinars six cents millimes (198648.600dt) après réduction du prix d'origine estimé à trois cent trente et un mille quatre vingt et un dinars (331081.000dt) au taux de 40% auquel s'ajoutent les frais de justice facturés à l'audience du 13/7/2020 et estimés à 3050,789dt avec les dépenses qui seront tarifées le 9-9-2020.

NB : La visite de la propriété proposée à la vente est possible chaque jour, pendant les heures de travail.

Pour plus d'information contactez bureau maître Mokhtar Hajlaoui avocat à la cassation, Sidi Bouzid immeuble Habib Debbech, avenue Habib Bourguiba.

2020X01009VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques suite folle enchère de l'acquéreur

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF : D01148045K

La partie folle enchérisseuse : Amen Bank, SA immatriculé au RC sous le n°176041996, domicile élu chez son avocat Maître Nabil Yassine Saffene au 6 rue d'Irak Tunis.

Partie saisie :

- La Compagnie Tunisienne de Plastique "COTUPLAST", SA immatriculé au RC sous le n°B127161997 domiciliée à la zone industrielle le Kram-Tunis

- La Société Industrielle de Vêtements à l'Exportation «SIVEX» SARL immatriculé au RC sous le n°B0189742007, domiciliée à la zone industrielle le Kram - Tunis.

Descriptif des immeubles :

- Le titre foncier 76435 Tunis sis avenue Mohamed V et rue des Usines à la Zone industrielle le Kram à Tunis d'une superficie de 7710 m² sur lequel est édifié deux usines de 5241 m² couvert et bâtiment administratif moderne RDC + étage de 400 m² couvert

- Le titre foncier 147760 Tunis sis à l'avenue Mohamed V à la zone industrielle le Kram à Tunis d'une superficie de 3771 m² dont 2286 m² couvert sur lequel est édifié un entrepôt avec une partie magasin de vente de vêtement.

La mise à prix :

La mise à prix qui sera majorée des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication, a été fixée comme suit :

- Le Titre foncier 76435 Tunis : deux millions neuf cent soixante quatre mille dinars (2964000,000 DT)

- Le titre foncier n°147760 Tunis : six millions treize mille dinars (6013000,000 DT)

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 16/9/2020 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis (chambre des ventes immobilières) situé au palais de Justice avenue Bab Bnet.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Tunis ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux

enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2020401551VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu de l'ordonnance rendue par le Tribunal de Première Instance de Bizerte le 3/8/2020 Monsieur Mohamed Habib Sayhi a été nommé liquidateur de la société Tlalet et compagnie S.A.R.L avenue Habib Bourguiba Mateur identifiant unique 0003305D (RC : B1438821997). Les créanciers de la société Tlalet et compagnie sont appelés à présenter leurs titres de créances au liquidateur sus-nommé 09 rue Jalel Eddine Naccach cité la Gazelle 2083 l'Ariana et ce par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T. Le liquidateur de la société Tlalet et compagnie peut être contacté au G. S. M : 95399260 - 98546274.

2020R01834VEPA2

Société La Maison du Filtre

Sise à la zone industrielle de Bir El Kassaa Tunis

Annonce de la vente du stock de filtres et différents matériel de rangement et matériel de bureaux de la société en liquidation "la Maison du Filtre" (M.F : 432978 E/ R.C : B15082003). Conformément à l'autorisation délivrée par le tribunal de première instance de Ben Arous.

Les personnes souhaitant participer à l'appel d'offre devront soumettre leurs offres au plus tard le 15 septembre 2020. Le retrait des cahiers des charges se fera au bureau du liquidateur; situé à l'appartement A 24 immeubles Zarrad le Lac 2, 1053 Tunis. (Téléphone 71 198 466) contre le paiement de cent (100) dinars non remboursables.

2020401583VEPA2

Avis

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Zaghouan en date du 24/6/2020, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la succession du défunt Mhamed Ben Mohamed Elkharaz Ejlidi CIN n°3441798.

Touts intéressés peuvent contacter le liquidateur Mr Mokded Zoghlami à son Cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tel 71.889.549 fax : 71.889.621.

2020401584VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la SNCPA

La Société Nationale de Cellulose et Papier Alfa

Le siège social : Avenue Habib Bourguiba, Kasserine

Le capital : 19 806 230 dinars

Le code fiscal : 7664S/A/M/000 Kasserine

La forme juridique : Société anonyme

Messieurs les actionnaires de la SNCPA, sont invités à assister à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 31 Août 2020 à partir de 10 heures 30 minutes à son agence, 06 Avenue Habib Bourguiba, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la désignation de commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020- 2021.

2020R01835SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, en face de la BCT Kasserine - 1200

I.U : 594166X/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société de Développement Economique de Kasserine (SODEK-SICAR) sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 4 septembre 2020 à 9h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités et des délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation des résultats 2019.

7- Approbation des conventions réglementaires conclues par la société, régies par l'article 200 du (C.S.C).

8- Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

9- Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2020X01000SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«MENA TUNIS S.A»

Société anonyme

Au capital de : 625.000,000 Dinars

Marsa Mall - Sidi Daoued - La Marsa

M.F : 986214 R/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «Mena Tunis S.A» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui

se tiendra le 31 août 2020 à 9h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2020401575SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSURIA

S.A au capital de 100 000 dinars

Siège social : Résidence INES, Bloc B, 2ème étage. Boulevard de La Terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 1616333R

Messieurs les actionnaires de la Société ASSURIA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 4 septembre 2020 à 10 heures au siège social de la société sis à la Résidence Ines, Bloc B, 2ème étage, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours des exercices 2017, 2018 et 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à ces mêmes exercices.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, au 1 décembre 2018 et au 31 décembre 2019.

4- Affectation des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Pouvoirs pour les formalités.

2020401581SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA I

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

M.F / R.N.E : 539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA I, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 septembre 2020 à 11 heures du matin au local de l'administration de Sminja Zaghoune et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

3) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2019 ;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

5) Correction faute de saisie au niveau de la deuxième résolution du PV de l'AGO du 29-6-2019

6) Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020401582SANB3

CONVOCATION

POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE POLYCLINIQUE AMILCAR

SA, au capital de 17 800 000 DT

Siège social : Résidence «TEJ ENNASR II», Imm. C, Appt. CJ1 - 2037 Ennasr II Ariana

MF : 1290626 A/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE - POLYCLINIQUE AMILCAR sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 11 septembre 2020 à 17 H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Quitus aux administrateurs.

Ils sont en outre priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour à 18 H en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital ;

- Augmentation du capital;

- Questions diverses.

Tous les documents des deux assemblées sont à votre disposition à notre siège social.

2020401585SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE PLATRIJO

SA au capital de 3.148.000 Dinars

RC : N°B2443972009

MF : 1102735H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Platrijo s.a sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 28 août 2020 à 10h au siège de l'ATD Sicar Les Berges du Lac Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices 2016 et 2017,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2016 et 2017,

- Approbation des rapports de gestion et des états financiers des exercices 2016 et 2017,

- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017,

- Quitus au conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2020401586SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la «FONAF»

Société Foncière de l'Avenue de France

SA au capital social de 75.000 DT

Siège social : 7 Avenue de France 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société FONAF SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 4 septembre 2020 à 9H au siége social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire et des modalités de sa convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration du mardi 28 juillet 2020 à 9h portant sur l'adoption des mesures préconisées pour l'assainissement et la Restructuration de la situation financière de la Société.

3. Augmentation du capital social et modification des statuts.

4. Approbation conséquente de la poursuite d'activité de la Société

5. Examen et approbation, le cas échéant, du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire.

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des Formalités d'enregistrement de publicité et de dépôt légal.

2020401587SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base de Services Agricoles ENNOUHOUDH Maamoura

Suite à l'absence du quorum durant l'assemblée générale du 5 Août 2020, le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société à l'assemblée générale ordinaire le 28 Août 2020 à 16 h 30mn à la salle de réunions de la municipalité de Maamoura à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport sur la gestion 2019

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2019

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Election des membres du conseil d'administration.

2020R01840SODB3

Assemblée générale ordinaire des exercices 2015-2016

2ème rendez vous et assemblée générale extraordinaire

2ème rendez vous

Société mutuelle de base de services agricoles "EL Baraka" Chaffar - Sfax

1) Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "EL Baraka" Bouakazin Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer â l'assemblée générale ordinaire 2ème rendez vous des exercices 2015 et 2016 qui sera tenue le jeudi 3 septembre 2020 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier et présentation des états financiers du conseil d'administration exercices 2015 et 2016.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2015 et 2016.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation des résultats des exercices 2015 et 2016.

- Assainissement de la liste des adhérents et exultions de quelques adhérents.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

2) Le président du conseil d'administration a l'honneur aussi d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale extraordinaire 2ème rendez vous qui sera tenue au même jour et au même endroit à midi au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Voir la possibilité de continuer l'activité de la Société mutuelle.

- Voir la possibilité d'arrêter l'activité et décider la dissolution de la Société mutuelle et nomination d'un liquidateur.

Observation :

- Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 10 août 2020 jusqu'au vendredi 21 août 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Baraka" Bouakazin BP 37 Chaffar 3044 Maharés.

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2020X01001SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Rajaa Ben Mahmoud Ben Brik AlNayli annonce que les frais pour sa propriété de la propriété consistant en une maison avec cinq chambres et deux magasins situés dans la forêt de Sfax route de Mahdia au mile 3 ont été perdus et elle a l'intention d'en extraire un deuxième exemplaire original M. Arafat Houidi a amendé un témoignage à Sfax et l'objet est basé sur l'approche de Sidi Bel Hassen Sfax dans un délai ne dépassant pas soixante-dix jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et n'accepte aucune objection après ledit délai.

2020X01002DIVD2

Avis

Ben Rhaim Mahmoud annonce qu'il possède 2/3 d'une parcelle de terre contenant une chambre, cuisine et un terrain d'une superficie de 91.65 m² sise route el Matar km 3 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2020X01005DIVD2